

Lancement de la phase de faisabilité du programme SCAF

Air & Cosmos

Emmanuel Huberdeau



Voici à quoi le futur drone de combat franco-britannique pourrait ressembler. Il ne s'agit pour l'heure que d'une vision d'artiste qui pourra évoluer

La France et la Grande Bretagne ont décidé d'unir leurs efforts pour effectuer une étude industrielle de faisabilité d'un système de combat aérien futur (SCAF). Le contrat permettant de lancer cette première phase a été officiellement remis par la Direction Générale de l'Armement (DGA) et son homologue britannique DE&S, le 5 novembre 2014, au siège de Dassault Aviation à Saint Cloud, aux six industriels désignés pour participer au programme. Ce dernier sera piloté par Dassault et BAE Systems. Thales et Selex ES seront associés pour l'électronique embarquée et Rolls Royce et Snecma collaboreront pour la propulsion.

Quels sont les objectifs de cette étude ?

Il s'agit de déterminer la possibilité et le coût d'un programme de drone de combat qui pourra à l'horizon 2030 compléter (Et non remplacer) les avions de combat.

Pour l'heure l'étude de faisabilité a été lancée pour réaliser des travaux dans quatre domaines:

- les concepts d'emplois opérationnels d'un drone de combat,
- la maturation de technologies innovantes,
- la conception de moyens de simulation,
- la préparation de la phase suivante qui pourrait donner lieu à la conception d'un démonstrateur.

Le programme commun bénéficie d'un budget de 150 millions d'euros, mais chaque Etat investira également 50 millions d'Euros pour des développements nationaux liés au programme. Paris et Londres ont estimé que sur certains sujets il était nécessaire de progresser en national avant de partager ses recherches.

Au delà des avances technologiques attendues et des études de coûts, c'est l'avenir de l'industrie aéronautique de défense franco britannique qui se joue avec ce programme. La phase d'étude qui vient d'être lancée va en effet donner du "grain à moudre", pour au moins deux ans, aux bureaux d'études des six industriels concernés . La phase d'étude de faisabilité pourrait donner lieu à partir de 2017 à une seconde phase pour le développement d'un démonstrateur. Mais la portée des études devrait aller au delà du domaine des drones. Un certains nombres de technologies pourront servir au développement d'un futur avion de combat. Les différents acteurs espèrent également que certaines innovations pourront être directement employées dans d'autres domaines dès la fin de la phase de faisabilité.